



Nicollin SAS

1202 SAINT FONS DI

30/11/2023

Tél. : 04 72 89 05 70

Fax : 04 78 67 16 70

Facture N° : 231210870

Code client : C0027118

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

HOTEL GRILLE DE CHASSE S/RHONE CHEZ TAKE A

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA : FR47844336156

Page 1 sur 3

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasol
Chantier CARTON - HOTEL GRIL DE CHASSE S/ RHONE HOTEL GRIL DE CHASSE S/ RHONE 38670 CHASSE SUR RHONE Période de Facturation du 01/11/2023 au 30/11/2023 Location Bac roulant 660I / CARTON AU BAC - Traitement - Unité	1,000	14,30	20,00	14,30	14,30	14,30	0,0000
Bon N°: 120211231924 du 13/11/2023 COLLECTE - Unité	1,000	41,80	20,00	41,80	41,80	41,80	0,0000
CARTON AU BAC - Traitement - Unité	1,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
Bon N°: 120211233616 du 27/11/2023 CARTON AU BAC - Traitement - Unité	1,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
COLLECTE - Unité	1,000	41,80	20,00	41,80	41,80	41,80	0,0000
Règlement par Chèque au 30/12/2023							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	97,90 €
TVA 20,00	19,58 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	117,48 €

TVA sur Encaissement

RIB de Paiement : BNP PARIBAS :

FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD

SOCIETE GENERALE :

FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX

Centre d'Exploitation :

Adresse Client :

NICOLLIN SAS

CAMPANILE LYON CENTRE BERGES DU RHO

1202 SAINT FONS DI

NE LOUVRE CHEZ TAKE A WASTE

14 RUE CHARLES MARTIN

24 RUE DE CLICHY

69190 SAINT FONS

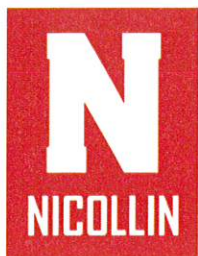
75009 PARIS

SIRET: 77564414900244

Tél. : 04 72 89 05 70 / Fax : 04 78 67 16 70

Date 30/11/2023
Centre 1202
Facture N° 231210870
Client N° C0027118

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



NICOLLIN SAS

Le, 1^{er} décembre 2023

Objet :

Augmentation 2024

Courrier adressé avec la facture du mois de novembre 2023

Chers Clients, Chers Partenaires,

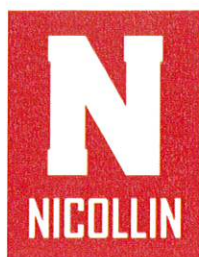
Le Groupe Nicollin vous accompagne au quotidien dans la gestion, le traitement et la valorisation de vos déchets d'Activités Economiques (DAE) et nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.

Dans cette période incertaine et instable économiquement, nous subissons, comme l'ensemble de la profession une augmentation de nos coûts liés au contexte international, ainsi nous enregistrons des hausses importantes sur les postes suivants :

- Les couts de main d'œuvre,
- La fourniture des véhicules de collecte,
- Les assurances transport, mais également des sites d'exploitation,
- La fourniture des aciers et plastiques nécessaires à la fabrication des investissements et réparation (caissons et compacteurs, bacs...),
- L'approvisionnement en fluides de toutes sortes (carburants, gaz et électricité) pour alimenter les véhicules de collecte.

Et bien évidemment une augmentation permanente de la fiscalité et des prix des installations de traitements (centre de tri, incinérateurs et centre d'enfouissement technique).

Afin de maintenir la qualité de nos prestations, nous sommes contraints de revoir les conditions tarifaires dans le cadre de notre contrat, aussi, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-jointes vos nouvelles conditions tarifaires applicable dès le **1^{er} janvier 2024**.



NICOLLIN SAS

POSTE	% d'Augmentation
LOCATION	5%
TRANSPORT	5%

POSTE	% d'Augmentation
TRAITEMENT A LA TONNE (Pour tous types de flux)	10 %

*TGAP 2024 HT la tonne	
TGAP Enfouissement	59 €
TGAP Incinération	14 €

**Nous vous rappelons que la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, instaurée par la Loi des Finances est indépendante de notre volonté. Cette taxe est reversée directement à l'Etat et augmente tous les ans au 1^{er} Janvier.*

TARIF DE TRAITEMENT HT, TGAP 2024 INCLUSE AU BAC (DIB – OM – DAOM)	
Bac roulant 140 litres	5,96 €
Bac roulant 240 litres	10,22 €
Bac roulant 340 litres	14,48 €
Bac roulant 500 litres	21,30 €
Bac roulant 660 litres	28,12 €
Bac roulant 770 litres	32,80 €

Dans cette période d'augmentation programmée des prix de traitements des déchets et des taxes (TGAP), le tri à la source et le recyclage garantissent plus que jamais le maintien des coûts et l'amélioration des performances environnementales.

A ce titre, nos équipes sont à votre disposition pour vous rencontrer afin d'étudier l'extension du tri à la source et d'optimiser la collecte de vos déchets et vous apporter tous les compléments d'information dont vous auriez besoin.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Chers Clients, Chers Partenaires, nos plus sincères salutations.

Direction Générale
4895 Rue de la Jeune Parque
BP 25133
34073 Montpellier Cédex
☎ 04.11.93.43.64
📠 04.99.64.74.73

SAS au capital de 225 000 €
RC Lyon B 775 644 149

Hocine ATEK
Directeur de Centre